

Communiqué de presse

Réunion du Conseil d'administration de Royal Air Maroc le 02 mars 2010

Royal Air Maroc relève le défi de la crise mondiale et planifie son avenir avec une ambition renouvelée

Le Conseil d'Administration de Royal Air Maroc s'est réuni sous la présidence de M. Driss Benhima le 02 mars 2010 au siège de la compagnie. Au cours de cette session, le Conseil a validé la proposition de la Direction de la compagnie d'engager des négociations pour un contrat - programme avec l'Etat.

Au préalable, le conseil a passé en revue les points saillants de l'année 2009 à la lumière du contexte international que vit le secteur, les projections de développement pour 2010 et le futur de la compagnie nationale.

Royal Air Maroc a su préserver son volant d'affaires à la lumière de la crise qui a frappé l'ensemble des compagnies aériennes mondiales

La compagnie nationale a réalisé un chiffre d'affaires de 11,7 milliards de dirhams, en baisse de 4,2 % par rapport à 2008, au moment où les compagnies IATA ont connu une baisse moyenne de 11%.

La compagnie a transporté 5,9 millions de passagers, soit un recul de 3,4%, comparé à une baisse moyenne de 9% pour l'industrie internationale du transport aérien. Le coefficient de remplissage de la compagnie s'est stabilisé par rapport à l'an dernier à 66%.

L'exercice 2009 a été marqué par le décalage de livraison des Boeing 787 Dreamliner, reporté à 2011 par le constructeur.

La compagnie nationale poursuit une expansion volontariste de sa flotte et de son réseau

En 2009, nonobstant le contexte international, la compagnie nationale a poursuivi le développement de son réseau à travers la création de nouvelles lignes et la création de nouvelles fréquences et ce en droite ligne avec les Hautes Orientations Royales de Sa Majesté :

« ...Quelle qu'en soit l'ampleur, la crise ne devrait pas servir de prétexte à la frilosité et au repli. Bien au contraire, elle devrait pousser à un effort imaginatif accru, car elle est porteuse d'opportunités qu'il convient de fructifier par des initiatives économiques audacieuses, propres à renforcer le positionnement économique régional et international du Maroc. »

Discours du Trône du 30 juillet 2009

Royal Air Maroc a maintenu la croissance de sa flotte par l'acquisition de 10 avions dont deux appareils long-courriers. Elle a également créé une compagnie filiale spécialisée dans le transport domestique et régional, RAM Express, dans le cadre d'un accord avec l'Etat marocain, lequel prend en charge 25% de cet investissement, au service de la régionalisation.

L'année 2009 a connu des événements exceptionnels qui ont démontré la capacité de résilience de Royal Air Maroc

Le conseil a passé en revue les événements exceptionnels qui ont marqué l'année 2009 :

- Dénouement de la participation de Royal Air Maroc dans Air Sénégal International. La sortie de RAM d'Air Sénégal International s'est déroulée dans des conditions optimales.
- Mouvement social au sein du personnel navigant technique, à la suite duquel un accord a été signé permettant de restaurer un climat interne favorable aux intérêts de la compagnie nationale, à un moment où elle doit faire face à une conjoncture difficile et une concurrence exacerbée.
- L'impact significatif de la volatilité du prix du pétrole au niveau mondial.

Royal Air Maroc a su maintenir en 2009 un ratio pertes nettes / nombre d'avions parmi les plus bas du secteur

L'effet de la crise internationale des transports conjugué aux événements précités ont impacté négativement les comptes 2009 de la compagnie, qui a enregistré un déficit de 850 millions de dirhams pour 5,9 millions de passagers transportés, soit un ratio pertes nettes sur nombre d'avions parmi les plus bas du secteur (1,50).

Concernant les perspectives pour 2010, le Conseil a pris acte de la poursuite attendue de la tendance baissière des tarifs et de l'accentuation de la suroffre sur les principaux marchés de la compagnie, ce qui situe pour Royal Air Maroc un retour à l'équilibre à l'horizon 2013.

Le Conseil a également examiné les mesures engagées par Royal Air Maroc pour faire face à cette situation : report d'investissements, maîtrise stricte des dépenses, amélioration de l'excellence opérationnelle, adaptation et renforcement du réseau et gel volontaire et solidaire des salaires des cadres supérieurs de la compagnie.

Par ailleurs le conseil a relevé avec satisfaction que, malgré la conjoncture fortement défavorable, la compagnie a su maintenir :

- L'ensemble des postes d'emploi et acquis sociaux
- L'ensemble des vols et dessertes programmés

Sur un plan stratégique, la Direction de Royal Air Maroc a présenté les options d'avenir destinées à assurer les missions, le développement, le renforcement de ses capacités concurrentielles et le rayonnement international du pavillon marocain.

Le Conseil d'administration renouvelle son soutien à la compagnie nationale pour son développement futur

Le Conseil a examiné les perspectives de retour à l'équilibre financier de Royal Air Maroc. Dans ce cadre, le Conseil a été informé par la Direction du démarrage des négociations portant sur l'élaboration d'un contrat - programme avec l'Etat.



Il a été convenu que les propositions exposées au Conseil seront présentées aux départements ministériels concernés afin que des orientations et modalités puissent être déployées dans les meilleurs délais.

Les dispositions retenues seront portées à la connaissance de l'opinion publique après cette phase.

Le Conseil a tenu à saluer l'attitude constructive et la mobilisation permanente de l'ensemble des personnels du Groupe Royal Air Maroc, les assurant de son soutien pour la réalisation des objectifs assignés.

Casablanca, le 4 mars 2010